



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agriculture et pêche : budget

Question écrite n° 3098

## Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les programmes collectifs d'amélioration génétique français. Malgré la mobilisation des professions, leur performance est remise en cause. La diminution drastique des crédits publics ne permet plus d'assurer l'optimisation des actions engagées ou qui doivent l'être. Or le développement des programmes génétiques, nécessaire à la cohérence et à la dynamique de l'élevage français, ne peut se réaliser sans une adaptation des ressources professionnelles et publiques. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les initiatives qu'il entend prendre dans ce domaine.

## Texte de la réponse

Les UPRA (Unités nationales pour la promotion et la sélection des races), mises en place par la loi sur l'élevage et ses décrets d'application, sont des organismes professionnels, agréés par le ministère de l'agriculture et de la pêche, qui remplissent un rôle essentiel de coordination des partenaires professionnels engagés dans l'amélioration génétique de chaque race. Elles définissent les orientations à donner aux programmes de sélection et les actions de promotion du matériel génétique en France et sur les marchés internationaux. Dans un contexte budgétaire difficile, l'enveloppe qui a été attribuée à ces organismes pour l'année 1997 a été augmentée de 3 millions de francs. Pour 1998, pour l'ensemble des organismes d'élevage intervenant dans la sélection animale, un montant de 92,2 millions de francs a été attribué au chapitre 44-50, consacré à l'intervention du ministère de l'agriculture et de la pêche dans ce secteur : ce chapitre revient ainsi au niveau de la loi de finances initiale de 1997. Cette intervention va permettre de renforcer le soutien de l'Etat nécessaire aux actions d'intérêt général conduites par les UPRA visant à l'amélioration de la compétitivité du cheptel français, l'adaptation des produits aux marchés et la préservation des ressources génétiques animales.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3098

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 septembre 1997, page 2914

**Réponse publiée le :** 9 mars 1998, page 1326